

DELIBERATION N°20100031 DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 mai 2010

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi le 30 avril 2010 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée le lendemain et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;
- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 34 présents, 5 représentés, savoir :

ETAIENT PRESENTS :

- M. Philippe KIZIRIAN, président ;
- M. Stéphane VALETTE ; M. Michel PONTON ; Mme Michelle GALLAND ; Mme Aimée MURASZKO-SENECHAL (jusqu'à 19 h 15) ; M. Philippe ROBERT ; Mme Nicole PASSEL ; M. Raymond VACHER ; Mme Catherine MARTINS-BENAMROUCHE ; M. Charles BELLAVIA ; Mme Marie-Françoise KHAMED, adjoints ;
- Mme Françoise CHAMPIN ; Mme Carmen MONTET ; M. Philippe CHOVET ; M. Sauveur CUADROS ; Mme Francisca MARIE ; M. Jérôme AUBERT ; Mme Maryse MARTH ; M. Guy VIAL ; Mme Nathalie MOTTET ; M. Jean-Pierre DE PASQUALE ; M. Bernard ROCHE ; Mme Nathalie CHAMPALLE ; M. Aymeric SANLAVILLE (à partir de 20 h 15) ; Mme Pascale OFFREY ; M. Hervé REYNAUD ; Mme Salina HEMANI ; M. Olivier SAPET ; Mme Aline ORIOL ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; M. Emmanuel MANDON ; Mme Nicole FOREST ; Mme Annick BOYADJIAN ; M. Noël PAUL ; Mme Béatrice COFFY ; M. Régis CADEGROS, conseillers municipaux.

ABSENTS REPRESENTES :

- M. MOULIN André qui donne pouvoir à M. CUADROS Sauveur.
- Mme MURASZKO-SENECHAL Aimée qui donne pouvoir à Mme MARIE Francisca (à partir de 19 h 15).
- Mme MASSARDIER Christiane qui donne pouvoir à M. ROBERT Philippe.
- Mme MEUNIER Marie-Nicole qui donne pouvoir à Mme PASSEL Nicole.
- M. SANLAVILLE Aymeric qui donne pouvoir à M. VIAL Guy (jusqu'à 20 h 15).

SECRETAIRES ELUS POUR LA DUREE DE LA SESSION :

- M. Jean-Luc DEGRAIX ; M. Emmanuel MANDON.

-----oooOooo-----

O B J E T :

AMENAGEMENTS CYCLABLES AUTOUR DE LA GARE - DEMANDES DE SUBVENTIONS

M. VALETTE STEPHANE EXPOSE CE QUI SUIIT :

La municipalité de Saint-Chamond s'est engagée à développer des itinéraires cyclables sur le territoire de la commune. Un projet global sur plusieurs années est en cours d'élaboration. Seule la première tranche des travaux du programme 1016 – aménagements cyclables – fait l'objet d'une présentation.

La première tranche de l'opération porte sur 4 itinéraires situés dans un rayon de 1 km de la gare SNCF :

- route du Coin en totalité / rue de la Croix-Raisin / boulevard de Fonsala (pour partie) :
coût estimatif : 90 000 € TTC
- gare SNCF / boulevard Alamagny / retour par le boulevard Jules-Ferry :
coût estimatif : 24 200 € TTC
- gare SNCF / boulevard Ennemond-Richard :
coût estimatif : 8 300 € TTC
- reprise de la rue Marc-Seguin / square de la Brosse / débouché aux Palermes :
coût estimatif : 9 500 € TTC

Cette opération est susceptible de faire l'objet d'une aide à la réalisation par l'Etat et divers financeurs.

Il est proposé au conseil municipal de solliciter les financements possibles.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré,

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 33 voix pour, 6 abstentions,

DECIDE :

- **de solliciter** une subvention au taux maximum, pour le financement de la première tranche du projet d'aménagement de pistes cyclables, auprès de l'Etat, de la Région Rhône-Alpes, du Département de la Loire et de Saint-Etienne Métropole et tout organisme potentiellement financeur.
- **d'imputer** la recette au budget général de la ville.

-----oooOooo-----

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS.

Certifié,
Saint-Chamond, le 2 juin 2010
Le maire,
signé : Philippe KIZIRIAN